

**Ecole maternelle La Ferme de Monsieur**  
**Compte rendu du conseil d'école du 10 février 2022**

---

A 18 h 00, à l'école, sont présents :

**Education nationale :**

Mme Stephanie Darchis, classe 2  
Mme Sabine Coste, classe 3  
Mr Maxime Dureau, classe 4  
Mme Angeline Naud, classe 5  
Mme Marie Accolas, classe 6  
Mme Liliane Andlauer, classe 6 et direction d'école  
Mme Karine Reauty, classe 7

Absents excusés : Mr Neil, IEN de la circonscription de Marolles en Brie, Mme Saunier, Maire adjointe, Mme Céline Cartier, enseignante classe 1

**Représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école :**

Mme Denizhan  
Mme Despretz  
Mme Martins  
Mme Lay  
Mme Thoraval  
Mr Fabre

**Représentants de la Mairie :**

Mme Cordoeiro, responsable du service enfance.

**1- Préparation de la rentrée 2023**

**Effectifs :**

Les effectifs pour la rentrée 2023, à ce jour, sont les suivants:

PS : 29 (inscrits à ce jour)

MS : 60

GS : 72

Soit 161 élèves

Avec les chiffres actuels dans une école à 7 classes : il y aurait environ 23 élèves par classe s'il n'y a pas d'inscription supplémentaire d'ici septembre. Ce qui est improbable.

A la même époque l'année dernière, nous avons 35 PS en prévision pour la rentrée 2022. Or, nous avons en définitive 60 élèves inscrits en PS cette année. Soit un delta de 25 élèves supplémentaires par rapport aux prévisions de février 2022. Sur les dernières années nous avons en moyenne entre 20 et 30 inscriptions entre février et septembre.

Les chiffres sont remontés régulièrement à Mr l'inspecteur.

Un point sur la situation de l'école sera fait lors du dernier conseil d'école.

Les logements en construction sur Mandres seront livrés à l'automne 2023 (32 logements T3) mais selon les prévisions de la mairie cela ne représenterait pas plus de 6 inscriptions d'enfants en maternelle.

## **Accueil des futurs PS et modalités de la rentrée 2023:**

Les familles des futurs élèves de Petite Section seront conviées, comme chaque année, à une rencontre courant juin. Deux dates seront proposées aux familles pour ce premier contact. Les parents et les enfants pourront visiter l'école puis assisteront à une petite réunion où seront développées les modalités de la rentrée et quelques questions d'ordre pratique et logistique.

Un livret d'accueil préparant la rentrée sera envoyé aux familles par courrier fin mai.

La rentrée scolaire se tiendra le lundi 4 septembre 2023. Les élèves de Petite Section bénéficieront de la présence prolongée des parents lors de l'accueil de cette première journée de classe. Les modalités précises de cette rentrée 2023 seront fixées ultérieurement au regard des directives ministérielles et surtout de la situation de notre école.

Si nous n'avons pas de comptage de rentrée, nous ferons comme pour la rentrée 2022, une rentrée échelonnée sur la matinée pour les élèves de Petite Section, ce qui permettra de faire des petits groupes d'enfants et une rentrée plus sereine et plus calme.

En revanche, si nous avons un comptage de rentrée, il se peut que la présence de tous les élèves soit demandée pour une certaine heure ; ce qui peut réduire de façon plus ou moins significative le temps d'accueil échelonné des PS.

L'organisation de la rentrée des MS et GS sera également fixée ultérieurement en fonction de la situation. Nous espérons néanmoins pouvoir procéder comme pour la rentrée 2022, où tous les parents d'élèves de MS et GS avaient pu accompagner les enfants jusqu'aux portes extérieures des classes et avaient pu rester quelques instants avec les enfants et les enseignants. Nous en saurons davantage lors du dernier conseil d'école, le mardi 6 juin 2023, lorsque nous aurons les nouveaux chiffres des inscriptions.

## **2- Vie scolaire**

### **Assiduité et retards :**

L'équipe enseignante tient à rappeler que toutes les absences doivent être justifiées. Il arrive de plus en plus souvent que les enseignants doivent relancer les familles pour connaître la raison de l'absence.

Par ailleurs, il y a tous les jours des retardataires. Il est rappelé que les horaires d'ouverture sont : 8h15 à 8h25. Les retards entraînent des désagréments.

En effet, les enseignements débutent à 8h25 et les enseignants ainsi que les Atsem sont dans les classes. Les retardataires sonnent à l'entrée principale mais la sonnerie est inaudible dans les classes. De ce fait, les retardataires peuvent rester de longues minutes à la porte de l'école sans réponse. Par ailleurs, les appels de cantine et garderie sont faits dès l'entrée en classe, aussi chaque retard entraîne une modification des chiffres qui ont déjà été transmis en cuisine.

L'équipe enseignante demande donc aux parents d'élèves d'être extrêmement vigilants quant au respect des horaires. Il a également été noté que les impolites et les incivilités se multipliaient de la part des parents retardataires qui trouvent porte close.

Il est suggéré d'envoyer un courrier de rappel des horaires et du règlement de l'école aux familles dont les retards sont récurrents. L'équipe enseignante est favorable à la suggestion.

Pour information : les horaires de l'école élémentaire seront modifiés pendant les travaux de la rue Fougasse pour laisser 5 minutes supplémentaires aux parents qui doivent se rendre à l'élémentaire après avoir déposé ou récupéré les élèves en maternelle.

Concernant les demandes d'aménagement du temps scolaire pour les PS : aucune demande n'a été acceptée pour la période 3. Il en sera de même pour les périodes 4 et 5. Tous les élèves de PS sont donc présents l'après-midi pour les temps d'enseignement même s'ils déjeunent et/ou font la sieste à la maison. Ils reviennent soit à 13h15 avant la sieste, soit à 14h45, après la sieste.

### **Rencontres familles/enseignants :**

Tous les parents désireux de rencontrer l'enseignant de leur enfant ont pu bénéficier d'un entretien individuel autour d'un bilan semestriel et du carnet de réussites maternelles. Les entretiens ont eu lieu entre le lundi 30 janvier et le vendredi 16 février selon les classes. Une très grande majorité des parents a accepté volontiers le rendez-vous proposé. Il ressort des entretiens que les parents trouvent regrettable que seules les réussites apparaissent. Ils aimeraient qu'apparaissent dans le carnet de réussites les items travaillés et non encore acquis par leur enfant (Ce qui se rapprocherait davantage d'un livret d'évaluation que d'un carnet de réussites).

### **Projets en relation avec le projet d'école 2021-2023 :**

Dans le cadre du projet d'école 2021-2023 au sein de l'axe « Climat scolaire », une semaine autour des valeurs de la République a lieu chaque année. Nos élèves travaillent autour des symboles de la république.

L'année dernière nous avons étudié la devise française. Cette année c'est le drapeau tricolore qui a été choisi. La semaine du 5 décembre 2022 les élèves ont réalisé les éléments d'une mosaïque en décorant des petites surfaces en bleu, blanc et rouge. Le tout a été assemblé le vendredi 9 décembre 2022 « jour de la laïcité » afin de former le drapeau français ! A cette occasion, Mr l'Inspecteur nous a fait le plaisir d'une visite

### **Projets à venir :**

La maîtrise du langage est un axe prioritaire du projet d'école.

Le « prix littéraire » (travail de compréhension fine des histoires) aura lieu du 6 au 17 mars et portera cette année sur le thème de « la différence et l'ouverture sur d'autres cultures, d'autres pays ».

Ainsi, le prix littéraire sera également en adéquation avec le troisième axe de notre projet d'école : l'axe climat scolaire « Aller bien pour mieux apprendre ».

Les trois livres sélectionnés par les enseignants cette année sont : « Le loup qui voulait faire le tour du monde », « Petit ogre veut voir le monde » et « Baobabon » (un conte africain). Ils seront étudiés dans chaque classe au cours de ces deux semaines. A l'issue de ces deux semaines, un vote à bulletin secret sera organisé le vendredi 17 mars 2023. Ce scrutin désignera le livre préféré des élèves. Un travail autour du sens du « vote » sera réalisé dans les classes à cette occasion (projet d'école, axe climat scolaire).

La collaboration se fera avec la librairie de Villecresnes, « Au fil des pages », qui participe chaque année activement au Festival du livre de Villecresnes.

La fête du livre de l'école aura lieu la semaine du 22 mai 2023.

La fête du jeu aura lieu la semaine du 3 avril 2023.

Les parents volontaires seront conviés à venir faire des lectures et des jeux de société au sein de la classe de leur enfant tout au long de la semaine. Ces deux projets tendent à ouvrir davantage l'école sur l'extérieur et favoriser les échanges école/famille et la co-éducation (axe climat scolaire).

## **Festivités :**

La fête de Noël a eu lieu le 13 décembre 2022 à l'école. Tout le monde était ravi de pouvoir enfin se retrouver pour un moment festif dont nous avons été privés en 2020 et 2021. Chants, danses et goûter étaient au programme des festivités. Nous remercions les représentants des parents d'élèves pour leur contribution à la fête. Pingouin et Gros chien ont remporté un franc succès ! Toute l'équipe leur donne rendez-vous l'année prochaine avec une nouvelle chorégraphie...

## **Sorties et spectacles**

Les élèves ont pu assister le 6 février 2023 à un spectacle sur les contes traditionnels. Spectacle en lien direct avec les œuvres étudiées dans le cadre du parcours littéraire de l'école (Hansel et Gretel, Le loup et les 7 chevreaux, Les trois petits cochons, La moufle, Jacques et le haricot magique). La représentation a eu lieu à la salle d'Orléans. Nous remercions la mairie d'avoir mis à notre disposition la salle de spectacle de la commune qui offre un cadre vraiment agréable aux représentations.

Le mardi 11 avril 2023, nous accueillerons à nouveau Pakita la conteuse ! Tout le monde a été enchanté l'année dernière par la prestation. Nous nous réjouissons donc de découvrir son nouveau spectacle qui s'intitule « C'est la fête ».

L'équipe souhaiterait que la représentation ait lieu à la salle d'Orléans et demande à la mairie si l'école pourrait disposer de la salle à cette occasion. La mairie n'y voit pas d'inconvénient si la salle n'est ni occupée, ni en travaux. Elle demande à Mme Andlauer de lui faire parvenir un mail avec le détail des heures.

Concernant la traditionnelle sortie de fin d'année, l'équipe n'a encore rien décidé. Les éventuelles propositions des parents d'élèves sont les bienvenues et seront étudiées attentivement par les enseignants.

Les principaux critères de choix étant le contenu pédagogique et le coût !

Il est évoqué : le Parc Hi Han à Roissy-en-Brie et l'Asinerie Francilienne à Chennevières-sur-Marne. L'équipe pédagogique va se renseigner sur les possibilités concernant ces deux lieux.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 10 juin 2023. Chaque classe effectuera une danse (dans le cadre de notre projet danse et du parcours culturel des élèves, avec la collaboration de notre intervenante et professeur de danse Mme Rech Leroux) puis les enfants chanteront au sein de la chorale d'école.

Le thème du spectacle est en adéquation avec les projets développés cette année au sein du projet d'école : « La différence et l'ouverture sur d'autres cultures, d'autres pays ». (Axe climat scolaire).

A la demande des parents, une journée de Carnaval aura lieu à l'école le 21 avril 2023. A cette occasion, les élèves pourront venir déguisés.

## **Liaison GS /CP :**

Mme Andlauer a contacté Mme Mangé pour qu'une prise de contact puisse s'effectuer entre les enseignantes de GS et celles de CP. Les choses s'organisent en ce moment même. Elle se déroulerait en trois temps :

- une rencontre entre les enseignantes de GS et de CP (le vendredi 31 mars 2023)
- un premier temps d'observation en classe de CP (le lundi 17 avril 2023)
- un second temps en juin (le vendredi 2 juin 2023) pour une visite de l'école

élémentaire sous forme de jeu de piste, et une rencontre sportive avec les CP.

### **Temps périscolaire :**

Cantine : Selon les retours des parents et des enfants, la qualité des repas de la cantine semble se détériorer : médaillon de merlu trop dur, crêpe à la crème de chocolat improbable, plats insipides ou trop salés, quantités parfois jugées insuffisantes (2 anneaux de calamar par enfant), sauce qui apparaît au menu mais qui n'est pas servie, pain rationné à 2 petits morceaux même si l'enfant n'a rien mangé d'autre...

La mairie précise que les quantités respectent le grammage adapté aux enfants de cet âge. et que les dysfonctionnements doivent être remontés quotidiennement afin qu'ils soient solutionnés, s'ils sont avérés.

Par ailleurs, les parents d'élèves regrettent que lors des temps périscolaires (déjeuner ou goûter), les élèves d'une même classe sont parfois séparés de leurs camarades pour « boucher les trous » des tables incomplètes. Il est demandé par les parents d'élèves et par l'équipe enseignante si cette règle peut être modifiée, surtout pour les plus jeunes qui ont besoin de se sentir rassurés dans cet espace et ce temps qu'ils apprécient déjà peu.

La mairie explique qu'il n'y a pas de règle à proprement parler et que cette façon de faire du personnel de cantine doit certainement répondre à des questions pratiques. Elle précise que le bien être des enfants reste la priorité et que les animateurs et les atsems peuvent refuser que les élèves « bouchent les trous ».

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible que les animateurs se présentent en début d'année. Et quel est le projet pédagogique des animateurs. L'idée d'un trombinoscope est évoquée. La mairie prend note et propose d'envoyer par mail le projet pédagogique.

### **3- Sécurité**

#### **Exercice d'évacuation incendie :**

Un exercice d'évacuation incendie sera programmé après les vacances d'hiver. Les enseignants seront prévenus mais pas les élèves, ni les parents. Le troisième exercice aura lieu au mois de juin et ni les enseignants, ni les enfants, ni les parents ne seront prévenus.

#### **Exercice de confinement PPMS**

L'exercice attentat-intrusion a eu lieu le jeudi 24 novembre 2022 et s'est déroulé sans problème particulier. Il s'agissait pour chaque classe de se confiner dans sa salle. Toutes les classes se sont confinées rapidement et sans panique pour jouer au jeu du « cache cache ».

Néanmoins certains points restaient à améliorer :

- revoir le fonctionnement des verrous de toutes les classes régulièrement car ils ont tendance à se gripper.
- poser des verrous dans la réserve du périscolaire où se cachent les classes 2 et 3. *Des verrous ont été posés depuis.*

Pour rappel : l'alarme PPMS ne permet toujours pas de savoir s'il faut fuir ou se cacher.

Un PPMS qui répondra aux problématiques locales (inondation, risque chimique, seveso etc) sera effectué le jeudi 16 mars 2023. Il s'agira pour les classes de se mettre à l'abri dans l'espace prévu à cet effet par le PPMS Risques Majeurs.

#### 4- Finances

##### Coopérative scolaire

Mme Darchis, responsable de la tenue des comptes de coopérative présente un bilan.

- le photographe a rapporté à la coopérative 1342 euros
- les dons des parents ont rapporté 3904 euros.
- La coopérative de l'école présente un solde créditeur de 5246 euros

##### Budget mairie :

Mme Andlauer a demandé à ce que le budget soit reconduit à l'identique :

- 42 euros par élève pour les fournitures scolaires
- 5040 euros pour le projet danse
- 3000 euros de spectacles et sorties

Le budget sera voté en mars 2023.

#### 5- Travaux

##### Concernant les travaux demandés par la commission de sécurité :

La commission de sécurité est passée en janvier. Elle a émis un avis favorable à la poursuite de l'activité de l'établissement. Elle a fait quelques prescriptions :

- Installer un ferme-porte sur la porte du vestiaire situé dans le réfectoire. Cela a été fait.
- Identifier l'ensemble des locaux. Cela a été fait mais les deux réserves « scolaires » sont identifiées : « buanderie ». Et la salle des maîtres est identifiée « bureau ». La réserve du périscolaire n'est pas identifiée. Ma mairie prend note.
- Fixer l'extincteur à l'extérieur du local TGBT. Cela n'a pas encore été fait.
- Installer un report d'alarme dans la salle des animateurs périscolaire. Cela n'a pas encore été fait.

Plus généralement, la commission a demandé à :

- Limiter au minimum le stockage dans les locaux et les réserves.
- Veiller en permanence à laisser libres toutes les issues de secours

##### Concernant les travaux demandés par l'équipe enseignante :

- Dans la cour, les lignes rouges existantes ont été repeintes. De nouvelles lignes interdisant l'accès aux renforcements près des portes de sorties ont été tracées.
- Les dalles cassées du sol des salles et des couloirs ont été changées. De nouvelles dalles se cassent régulièrement, elles sont changées au fur et à mesure.
- Les cloisons des différentes toilettes ont été réparées. Il manque encore quelques distributeurs de papier toilette qui doivent être posés mais ils étaient en rupture de stock.
- Suite à l'exercice PPMS AI, des verrous ont été posés dans la réserve du périscolaire (où se cachent les classes 2 et 3 ).
- Des nids de chenilles processionnaires ont été aperçus dans les arbres du jardin. Des sacs ont été posés et une entreprise est chargée de les détruire le moment venu.
- Il avait été également demandé de rajouter des poubelles dans la cour mais cela n'a pas encore été fait.
- Les parents avaient demandé que la boîte à lettres de la FCPE soit déplacée. Cela n'a pas

encore été fait.

- Un élargissement de la zone pavée devant la classe 5 a été demandé par Mme Naud, car le matin, les enfants qui veulent dire au revoir aux parents qui se trouvent dans la rue devant la grille, les rejoignent en passant dans la terre puis regagnent la salle de classe les pieds boueux.
- Suite au passage de la commission de sécurité, il a été envisagé de remettre en fonctionnement le four à céramique qui se trouve dans le petit local extérieur. Mais il semble que l'électricité n'ait pas encore été contrôlée. La mairie prend note.

Concernant le projet d'agrandissement de l'école, il y a eu 19 architectes candidats. Trois architectes seront retenus mi-mars. Puis, en juillet le maître d'œuvre devrait être désigné.

## **6- Investissements**

Il a été demandé une table à plateau mélaminé pour des travaux de peinture pour la classe 3. Il est envisagé également de demander quelques meubles pour la classe 4 qui n'a que des meubles dépareillés provenant d'autres salles. La mairie précise que ces demandes doivent être transmises lors de l'élaboration du budget toutefois et afin de répondre à la demande, un bon de commande devra être établi et remis par l'école à la mairie dès que possible. A titre exceptionnel et en fonction du vote du budget 2023, les commandes pourront être validées.

## **Divers.**

Les parents d'élèves ont particulièrement aimé les « entrées en musique » lors de certaines occasions (rentrée, Noël, journée de la laïcité..). Ils demandent s'il est possible de le faire plus régulièrement (une fois par mois, par exemple). L'équipe pédagogique est favorable à la demande mais rencontre quelques soucis d'ordre technique. Un investissement dans du matériel bluetooth est envisagé.

La mairie propose le prêt d'une enceinte.

Mme Andlauer remercie tous les membres du conseil d'école pour leur présence et leur collaboration.

Fin du conseil d'école à 20h00.